

Pince de mesure CCM 400A

Mode d'emploi

Table des matières

Références

1.0 Introduction / Étendue de la fourniture

2.0 Transport et stockage

3.0 Références en matière de sécurité

4.0 Utilisation correcte et prévue

5.0 Éléments de fonctionnement et connections

5.1 Commande de pince et éléments de connexion

5.2 Fonctions de boutons

5.3 Sections de l'écran LCD

5.4 Modes de démarrage

5.5 Description de l'interface utilisateur

6.0 Mesures

6.1 Mesure de tension

6.2 Mesure de courant

6.3 Mesure de résistance

6.4 Test de continuité

6.5 Test de diode

6.6 Mesure de capacité

6.7 Mesure de fréquence

3.0 Références en matière de sécurité

4.0 Utilisation correcte et prévue

5.0 Éléments de fonctionnement et connections

5.1 Commande de pince et éléments de connexion

5.2 Fonctions de boutons

5.3 Sections de l'écran LCD

5.4 Modes de démarrage

5.5 Description de l'interface utilisateur

7.0 Fonctions supplémentaires

7.1 MAX / MIN

7.2 Fonction HOLD

7.3 Mode rétroéclairage ON/OFF

7.4 Mode lampe torche ON/OFF

7.5 Fonction d'extinction automatique (APO)

7.6 Fonction filtre passe-bas (LPF)

8.0 Entretien

8.1 Nettoyage

8.2 Intervalle de calibrage

8.3 Remplacement de piles

9.0 Données techniques

CAT IV 1000 V - L'instrument est conforme à la catégorie CAT IV 1000 V par rapport à la terre.

Description:

La catégorie de mesure **CAT II** est utilisée pour les mesures effectuées sur des circuits directement connectés à l'installation basse tension, c'est-à-dire les appareils électroménagers, les outils portatifs et les équipements similaires.

La catégorie de mesure **CAT III** est utilisée pour les mesures effectuées dans l'installation du bâtiment, c'est-à-dire les tableaux électriques, les disjoncteurs, le câblage, y compris les câbles, les jeux de barre, les boîtes de jonction, les interrupteurs, les prises de courant dans l'installation fixe, les équipements à usage industriel et certains autres équipements, par exemple les moteurs stationnaires raccordés de façon permanente à une installation fixe.

La catégorie de mesure **CAT IV** est utilisée pour les mesures effectuées à la source d'une installation basse tension, par exemple sur les compteurs électriques.

Le mode d'emploi contient les informations et les références nécessaires pour utiliser et entretenir l'instrument en toute sécurité.

Avant d'utiliser l'instrument, l'utilisateur est prié de lire attentivement le mode d'emploi et de s'y conformer dans toutes ses sections.

La non-lecture du mode d'emploi ou le non-respect des avertissements et des références qu'il contient peut entraîner des blessures corporelles graves ou endommager l'instrument. Les règles de prévention des accidents établies par les associations professionnelles doivent toujours être rigoureusement appliquées.

Références

Références indiquées sur l'instrument ou dans le mode d'emploi.

Avertissement d'un danger potentiel, suivre le mode d'emploi.

Référence! Veillez faire preuve de la plus grande attention.

Attention! Tension dangereuse. Risque d'électrocution.

Isolation continue double ou renforcée selon la catégorie II IEC 536/DIN EN 61140.

CE Symbole de conformité, l'instrument est conforme aux directives en vigueur. L'instrument est conforme à la directive CEM 2014/30/UE, à la norme EN 61326-1. Il est également conforme à la directive 2014/35/UE sur la basse tension, à la norme EN 61010-2-032.

L'instrument est conforme à la directive DEEE 2012/19/EU. Ce marquage indique que ce produit ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères dans l'ensemble de l'UE. Pour éviter que l'élimination incontrôlée des déchets ne nuise à l'environnement ou à la santé humaine, il convient d'éteindre l'émetteur, ou d'augmenter la distance entre l'émetteur et l'instrument.

Afin d'éviter tout choc électrique, veuillez respecter rigoureusement les règles de sécurité en vigueur et les réglementations VDE relatives aux tensions de contact excessives, lorsque l'on travaille avec des tensions supérieures à 120 V (60 V) en courant continu ou 50 V (25 V) en courant alternatif RMS. Les valeurs entre parenthèses sont valables pour des plages de mesure limitées (par exemple la médecine et l'agriculture).

Les mesures à proximité dangereuse des systèmes électriques ne doivent être effectuées qu'en conformité avec les instructions d'un

Cet instrument est destiné à être utilisé uniquement dans les applications

CAT IV 1000 V - L'instrument est conforme à la catégorie CAT IV 1000 V par rapport à la terre.

1.0 Introduction / Étendue de la fourniture

Les pinces de mesure se caractérisent par les propriétés suivantes :

- Écran LCD de jusqu'à 4000 comptes
- Sécurité selon DIN VDE 0411/EN 61010.

Catégorie de mesure CAT IV 1000 V

- Mesure de tension, de courant et de résistance
- Mesure de test de continuité avec affichage acoustique ou par diode
- Mesure de capacité et de fréquence
- Sélection automatique de la plage de mesure
- Résistance aux impacts et aux chocs grâce à une conception robuste

Étendue de la fourniture:

- 1 pcs. Pince de mesure
- 2 pcs. Cordon de test (1x rouge, 1x noir)
- 2 pcs. Piles 1,5 V, IEC LR03
- 1 pièce Mode d'emploi

2.0 Transport et stockage

Conservez l'emballage original en vue d'un transport ultérieur, par exemple lors du calibrage. Tout dommage de transport résultant d'un emballage défectueux sera exclu de la garantie.

Évitez d'exposer l'instrument à la lumière directe du soleil pour prévenir tout échauffement afin de garantir un fonctionnement optimal et une longue durée de vie de l'instrument.

N'ouvrez pas l'instrument que pour remplacer les piles ! Avant d'ouvrir l'instrument, il doit être éteint et déconnecté de tout circuit. Sinon, risque de choc électrique.

L'instrument ne doit être utilisé que dans les conditions et aux fins pour lesquelles il a été conçu. Pour cette raison, veuillez prêter une attention particulière aux références de sécurité, aux données techniques, y compris aux conditions environnementales et à l'utilisation dans des environnements secs.

La sécurité d'utilisation n'est plus garantie si l'instrument est modifié ou altéré de quelque façon.

Toute modification ou changement de l'instrument entraîne l'annulation de tous les droits de garantie à l'égard du fabricant.

L'instrument ne doit être utilisé que par des utilisateurs formés.

Attention! Tension dangereuse. Risque d'électrocution.

Isolation continue double ou renforcée selon la catégorie II IEC 536/DIN EN 61140.

CE Symbole de conformité, l'instrument est conforme aux directives en vigueur. L'instrument est conforme à la directive CEM 2014/30/UE, à la norme EN 61326-1. Il est également conforme à la directive 2014/35/UE sur la basse tension, à la norme EN 61010-2-032.

L'instrument est conforme à la directive DEEE 2012/19/EU. Ce marquage indique que ce produit ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères dans l'ensemble de l'UE. Pour éviter que l'élimination incontrôlée des déchets ne nuise à l'environnement ou à la santé humaine, il convient d'éteindre l'émetteur, ou d'augmenter la distance entre l'émetteur et l'instrument.

Afin d'éviter tout choc électrique, veuillez respecter rigoureusement les règles de sécurité en vigueur et les réglementations VDE relatives aux tensions de contact excessives, lorsque l'on travaille avec des tensions supérieures à 120 V (60 V) en courant continu ou 50 V (25 V) en courant alternatif RMS. Les valeurs entre parenthèses sont valables pour des plages de mesure limitées (par exemple la médecine et l'agriculture).

Les mesures à proximité dangereuse des systèmes électriques ne doivent être effectuées qu'en conformité avec les instructions d'un

1.0 Introduction / Étendue de la fourniture

Le technicien électrique responsable, et jamais seul.

- Si la sécurité de l'opérateur n'est plus garantie, l'instrument doit être mis hors service et protégé contre toute utilisation.

La sécurité n'est plus garantie si

l'instrument (y compris les accessoires tels que les cordons de test, etc.)

- présente des dommages évidents
- n'effectue pas les mesures souhaitées
- a été stocké pendant trop longtemps dans des conditions défavorables

• a été soumis à des contraintes mécaniques pendant le transport ou le stockage

• a été contaminé par des piles qui ont fui

• L'instrument ne doit être utilisé que dans les plages de fonctionnement spécifiées dans la section des données techniques.

• Évitez d'exposer l'instrument à la lumière directe du soleil pour prévenir tout échauffement afin de garantir un fonctionnement optimal et une longue durée de vie de l'instrument.

• Nous n'assumons aucune responsabilité en cas de dommages matériels ou corporels causés par une mauvaise manipulation ou le non-respect des consignes de sécurité. Dans de tels cas, tout droit à la garantie est annulé. Un point d'exclamation dans un triangle signale les consignes de sécurité dans le mode d'emploi. Veuillez lire attentivement les consignes avant la mise en service initiale.

• Afin d'éviter tout choc électrique, veuillez respecter rigoureusement les règles de sécurité en vigueur et les réglementations VDE relatives aux tensions de contact excessives, lorsque l'on travaille avec des tensions supérieures à 120 V (60 V) en courant continu ou 50 V (25 V) en courant alternatif RMS. Les valeurs entre parenthèses sont valables pour des plages de mesure limitées (par exemple la médecine et l'agriculture).

• Les mesures à proximité dangereuse des systèmes électriques ne doivent être effectuées qu'en conformité avec les instructions d'un

technicien électrique responsable, et jamais seul.

• Si la sécurité de l'opérateur n'est plus garantie, l'instrument doit être mis hors service et protégé contre toute utilisation.

La sécurité n'est plus garantie si

- présente des dommages évidents
- n'effectue pas les mesures souhaitées
- a été stocké pendant trop longtemps dans des conditions défavorables

• a été soumis à des contraintes mécaniques pendant le transport ou le stockage

• a été contaminé par des piles qui ont fui

• L'instrument ne doit être utilisé que dans les plages de fonctionnement spécifiées dans la section des données techniques.

• Évitez d'exposer l'instrument à la lumière directe du soleil pour prévenir tout échauffement afin de garantir un fonctionnement optimal et une longue durée de vie de l'instrument.

• Nous n'assumons aucune responsabilité en cas de dommages matériels ou corporels causés par une mauvaise manipulation ou le non-respect des consignes de sécurité. Dans de tels cas, tout droit à la garantie est annulé. Un point d'exclamation dans un triangle signale les consignes de sécurité dans le mode d'emploi. Veuillez lire attentivement les consignes avant la mise en service initiale.

• Afin d'éviter tout choc électrique, veuillez respecter rigoureusement les règles de sécurité en vigueur et les réglementations VDE relatives aux tensions de contact excessives, lorsque l'on travaille avec des tensions supérieures à 120 V (60 V) en courant continu ou 50 V (25 V) en courant alternatif RMS. Les valeurs entre parenthèses sont valables pour des plages de mesure limitées (par exemple la médecine et l'agriculture).

• Les mesures à proximité dangereuse des systèmes électriques ne doivent être effectuées qu'en conformité avec les instructions d'un

technicien électrique responsable, et jamais seul.

• Si la sécurité de l'opérateur n'est plus garantie, l'instrument doit être mis hors service et protégé contre toute utilisation.

La sécurité n'est plus garantie si

- présente des dommages évidents
- n'effectue pas les mesures souhaitées
- a été stocké pendant trop longtemps dans des conditions défavorables

• a été soumis à des contraintes mécaniques pendant le transport ou le stockage

• a été contaminé par des piles qui ont fui

• L'instrument ne doit être utilisé que dans les plages de fonctionnement spécifiées dans la section des données techniques.

• Évitez d'exposer l'instrument à la lumière directe du soleil pour prévenir tout échauffement afin de garantir un fonctionnement optimal et une longue durée de vie de l'instrument.

• Nous n'assumons aucune responsabilité en cas de dommages matériels ou corporels causés par une mauvaise manipulation ou le non-respect des consignes de sécurité. Dans de tels cas, tout droit à la garantie est annulé. Un point d'exclamation dans un triangle signale les consignes de sécurité dans le mode d'emploi. Veuillez lire attentivement les consignes avant la mise en service initiale.

• Afin d'éviter tout choc électrique, veuillez respecter rigoureusement les règles de sécurité en vigueur et les réglementations VDE relatives aux tensions de contact excessives, lorsque l'on travaille avec des tensions supérieures à 120 V (60 V) en courant continu ou 50 V (25 V) en courant alternatif RMS. Les valeurs entre parenthèses sont valables pour des plages de mesure limitées (par exemple la médecine et l'agriculture).

• Les mesures à proximité dangereuse des systèmes électriques ne doivent être effectuées qu'en conformité avec les instructions d'un

technicien électrique responsable, et jamais seul.

• Si la sécurité de l'opérateur n'est plus garantie, l'instrument doit être mis hors service et protégé contre toute utilisation.

La sécurité n'est plus garantie si

- présente des dommages évidents
- n'effectue pas les mesures souhaitées